



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

CC/pk

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 05 octobre 2010

ORDRE DU JOUR :

- 6200 **Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011**
- Rapporteur: M. Alex Bodry
- Echange de vues sur les grandes lignes du projet de budget avec le Ministre des Finances et le Directeur de l'Inspection générale des Finances

*

Présents : M. François Bausch, M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Alex Bodry, M. Gast Gibéryen, M. Lucien Clement en remplacement de M. Norbert Hauptert, M. Lucien Lux, M. Claude Meisch, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Lucien Thiel, M. Michel Wolter

M. Luc Frieden, Ministre des Finances

M. Jeannot Waringo, Directeur de l'Inspection générale des Finances

Mme Carole Closener, de l'administration parlementaire

Excusé : M. Norbert Hauptert

*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission

*

- 6200 **Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011****
- Rapporteur: M. Alex Bodry
- Echange de vues sur les grandes lignes du projet de budget avec le Ministre des Finances et le Directeur de l'Inspection générale des Finances

M. le Ministre précise d'emblée que son intervention se limitera à quelques remarques ponctuelles complémentaires, les grandes lignes du projet de budget ayant déjà été présentées lors du dépôt.

- Le tableau 2 de l'annexe reproduit l'évolution des finances publiques sur les dernières années. Jusqu'en 2009, les chiffres correspondent aux comptes. Le déficit de -2,2% au titre de 2010 est le chiffre notifié à Bruxelles le 1^{er} octobre 2010.
- Le tableau 5 de l'annexe 1 établit la comparaison entre les prévisions 2010 et les prévisions 2011. On peut noter ainsi que les dépenses progressent de +1,9%, alors que les recettes progressent de +4,5%.
- A politique inchangée, le déficit au niveau de l'administration publique se serait élevé à -3% (ou -1,2 milliards d'euros). Au niveau de l'administration centrale, le déficit aurait atteint -5,1% (soit -2,1 milliards d'euros).
- Au sujet des recettes fiscales, il convient de noter que la comparaison des montants inscrits au budget 2010 et ceux inscrits au budget 2011 laisse présager une forte progression. Or, en comparant les niveaux correspondant aux prévisions 2010 avec ceux du budget 2011, on peut s'apercevoir que les montants sont quasi stables (cf. tableaux A et B de l'annexe 2).
- Le budget 2011 ne table pas sur une croissance des recettes fiscales sauf pour l'impôt sur les salaires et traitements et la TVA. Ainsi la progression des recettes en termes de TVA est de +7% par rapport aux prévisions 2010 et de +11% par rapport au budget 2010.
- Les tableaux 1 et 2 de l'annexe 3 indiquent le détail des tableaux 4 et 5 de l'annexe 1.

Débat :

Du débat subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- L'impact des mesures d'assainissement budgétaire, au niveau des recettes peut être estimé à 236 MEUR. Il est indéniable que l'évolution favorable de la conjoncture contribue également, dans une moindre mesure, à assainir la situation. Cependant seule l'amélioration de la conjoncture, tout comme seules les mesures d'assainissement ne suffisent pas à rétablir l'équilibre des finances publiques.
- Au niveau de la terminologie à utiliser, les termes de « programme de réduction de déficit » ou « mesures de réductions de déficit » sont plus adéquats que les termes de « mesures d'économie ».
- Plusieurs membres de la Commission expriment le souhait de recevoir les informations suivantes :
 - de la part de l'administration fiscale : le détail sur l'imposition des différents exercices (répartition entre soldes et acomptes) et sur la ventilation des différentes catégories de recettes par exercice ;
 - de la part de M. le Ministre : l'actualisation, sur base des nouveaux chiffres, du tableau II « Administration publique - trajectoire d'ajustement » figurant dans la « 11^e actualisation du Programme de stabilité et de croissance du Grand-Duché de Luxembourg pour la période 2009-2014 »,
- Le tableau 9 de l'annexe 1 fait apparaître une progression de +5,9% des dépenses courantes. Or, ce pourcentage est à rapprocher du budget total qui comprend entre autres les transferts à la sécurité sociale, aux communes et au Fonds pour l'emploi. Les dépenses de fonctionnement font partie des dépenses courantes et affichent une progression de 1,9%.
- Le dividende BGL BNP Paribas ne figure pas dans le projet de budget 2011, étant donné qu'il existe certaines incertitudes liées à cette participation. En revanche,

certaines autres dividendes figurent dans le projet de budget : il s'agit essentiellement de dividendes versés au titre de participations détenues à 100% par l'Etat (à titre d'exemple les parts de l'Etat dans le bénéfice versées par l'Entreprise des P. et T. et la BCEE). Par ailleurs, il convient de préciser que le dividende BGL BNP Paribas versé en 2010 a été comptabilisé dans le fonds de la dette.

- La dotation des fonds est effectuée conformément au programme pluriannuel, avec comme seule exception le Fonds pour l'emploi qui a été doté de 110 MEUR supplémentaires sur 2 ans. Le Fonds pour l'emploi a dû en effet faire face à des dépenses courantes élevées liées aux effets de la crise économique (chômage partiel, chômage complet, mesures de réemploi...). Par ailleurs, la dotation peut être effectuée en tenant compte des dépenses qui risquent de s'étaler sur plusieurs années. A titre d'exemple, on peut citer le Fonds du rail, par le biais duquel plusieurs grands projets seront financés durant les dix ans à venir.
- Dans le tableau 3 de l'annexe 1 « Incidence des mesures d'assainissement budgétaires », les -361 MEUR au titre des dépenses d'investissement doivent être rapprochées du programme pluriannuel 2009-2013. Or il convient de préciser que le niveau des investissements (directs et indirects) en 2011 dépasse de +280 MEUR le niveau de 2009, tout en étant inférieur au niveau de 2010. Pour le détail, il est prié de se référer au tableau P. 7 et au graphique P. 8 de l'annexe 1.
- La trésorerie de l'Etat s'élève actuellement à environ 3 milliards d'euros (dont environ 2 milliards d'actifs liquides). L'emprunt de 2 milliards, contracté en mai 2010, dont seule une partie a été utilisée, constitue une grande partie de la trésorerie. La partie non utilisée en 2010 sera transférée sur 2011. Sur les 2 milliards d'euros, 200 millions étaient destinés au Fonds du rail et 200 millions au Fonds des routes. Pour mémoire, une autorisation d'emprunts de 500 millions est prévue dans le projet de budget 2011 dont 100 millions sont destinés au Fonds du rail et 100 millions au Fonds des routes. Le Gouvernement souhaite dans la mesure du possible limiter le recours à l'emprunt en 2011. Le taux d'intérêt de l'emprunt de 2 milliards est d'environ 3% sur 10 ans. Les fonds sont placés à un taux équivalent.

*

Les membres de la Commission des Finances et du Budget décident, dans le cadre du projet de loi 6200 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011, de solliciter l'avis de la Cour des Comptes et d'inviter cette dernière à venir présenter son avis lors de la réunion de la Commission du 16 novembre 2010.

*

D'un commun accord, les membres de la Commission décident d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

Désignation de rapporteurs pour les documents COM (2010) 371, COM (2010) 368 et COM (2010) 433.

Les membres de la Commission désignent à l'unanimité M. Lucien Thiel comme rapporteur des documents suivants :

- COM (2010) 371

Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la directive S7/S/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs

- COM (2010) 368
Proposition de DIRECTIVE .../.../UE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL relative aux systèmes de garantie des dépôts [refonte]
- COM (2010) 433
Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant les directives 98/78/CE, 2002/87/CE et 2006/48/CE en ce qui concerne la surveillance complémentaire des entités financières des conglomérats financiers

Etant donné que ces dossiers européens relèvent du contrôle du principe de subsidiarité, les membres de la Commission décident de convoquer une réunion le mercredi 13 octobre 2010 à 9h qui sera exclusivement consacrée à l'examen des documents précités.

Luxembourg, le 5 octobre 2010

La secrétaire,
Carole Closener

Le Président,
Michel Wolter

20 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Finances publiques 2011

Annexe 1

- En % du PIB

	2011
Finances publiques :	
Administration publique.	-1,2%
Etat : Administration centrale.	-3,4%
Communes : Administrations locales	0,1%
Sécurité sociale.	2,1%

- En millions

	2011
Finances publiques :	
Administration publique.	-521,3
Etat : Administration centrale.	-1.401,2
Communes : Administrations locales	22,3
Sécurité sociale.	857,6



20 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Finances publiques

- En % du PIB

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Administration publique	0,0%	1,3%	3,7%	3,0%	-0,7%	-2,2%	-1,2%
Administration centrale	-1,2%	-0,6%	1,0%	-0,2%	-2,7%	-4,1%	-3,4%
Administrations locales	-0,3%	0,2%	0,4%	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%
Sécurité sociale	1,5%	1,8%	2,4%	2,8%	2,0%	1,9%	2,1%

- En millions

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Administration publique	6,0	459,2	1 388,5	1 182,7	-274,4	-880,4	-521,3
Administration centrale	-359,7	-219,1	358,9	-71,2	-1 002,3	-1 649,6	-1 401,2
Administrations locales	-88,2	71,3	138,7	170,0	-10,3	10,3	22,3
Sécurité sociale	453,9	607,1	890,9	1 083,9	738,2	758,9	857,6

2011



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Administration centrale Incidence des mesures d'assainissement budgétaire prévues pour 2011

A) Au niveau des dépenses	
1) Frais de fonctionnement de l'administration centrale*	-34
2) Réaménagement des modalités d'intervention de l'Etat en faveur des étudiants.	-33
3) Ajustement des pensions.	-37
4) Transferts en capitaux, y compris les subventions en capital aux entreprises*	-17
5) Dépenses d'investissement**	-361
6) Sous-total.	-482
B) Au niveau des recettes	
1) Relèvement du taux de la dernière tranche de l'impôt sur le revenu.	+27
2) Impôt de solidarité:	
- Personnes physiques (2,5% à 4,0%).	+52
- Collectivités (4,0% à 5,0%).	+14
3) Prélèvement de crise	+73
4) Modification du régime fiscal en matière de droits d'enregistrement des actes d'acquisition d'immeubles.	+70
6) Sous-total.	+236

Note: - Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

- * Economies par rapport au budget voté de 2010.

-** Economies par rapport au budget de 2010
(programme pluriannuel 2009-2013).

20 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Administration centrale

	2009 Compte	2010 Budget	2011 Prévisions	Variation*	
				en mio.	en %
Dépenses totales.	11 478,0	12 298,3	12 740,0	+441,7	+3,6%
Recettes totales.	10 476,1	10 036,8	11 338,8	+1 302,0	+13,0%
Besoin de financement.	-1 001,9	-2 261,4	-1 401,2	+860,2	-

Note: - Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

-* Variation par rapport au budget de 2010 des prévisions de 2011.

20 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

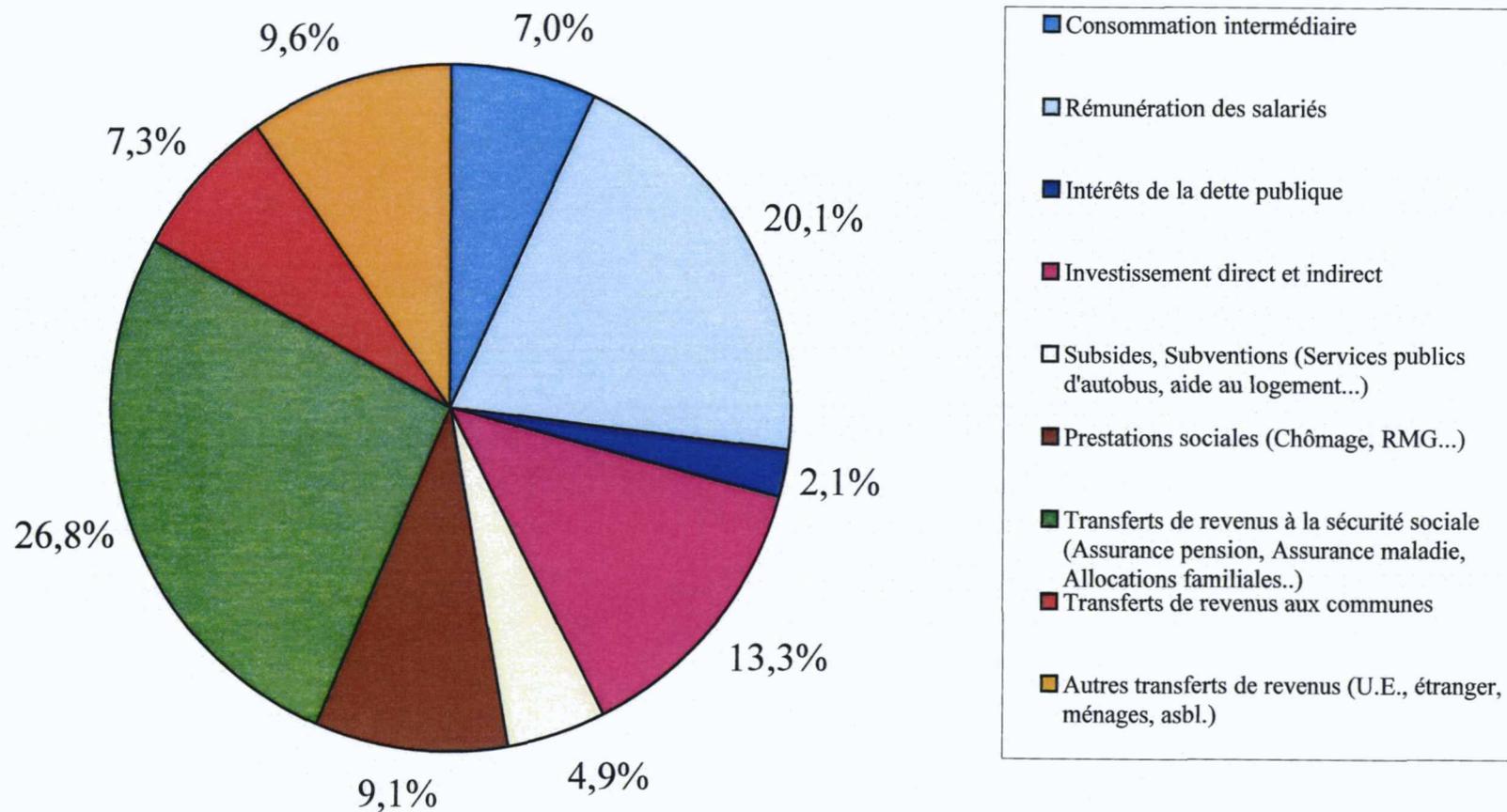
Administration centrale

	2009 Compte	2010 Prévisions	2011 Prévisions	Variation*	
				en mio.	en %
Dépenses totales.	11 478,0	12 504,1	12 740,0	+235,6	+1,9%
Recettes totales.	10 476,1	10 854,8	11 338,8	+484,0	+4,5%
Besoin de financement.	-1 001,9	-1 649,3	-1 401,2	+248,1	-

Note:- Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

- * Variation des prévisions de 2011 par rapport aux prévisions de 2010.

Répartition des dépenses de l'administration centrale suivant leur nature économique (2011)



20 11



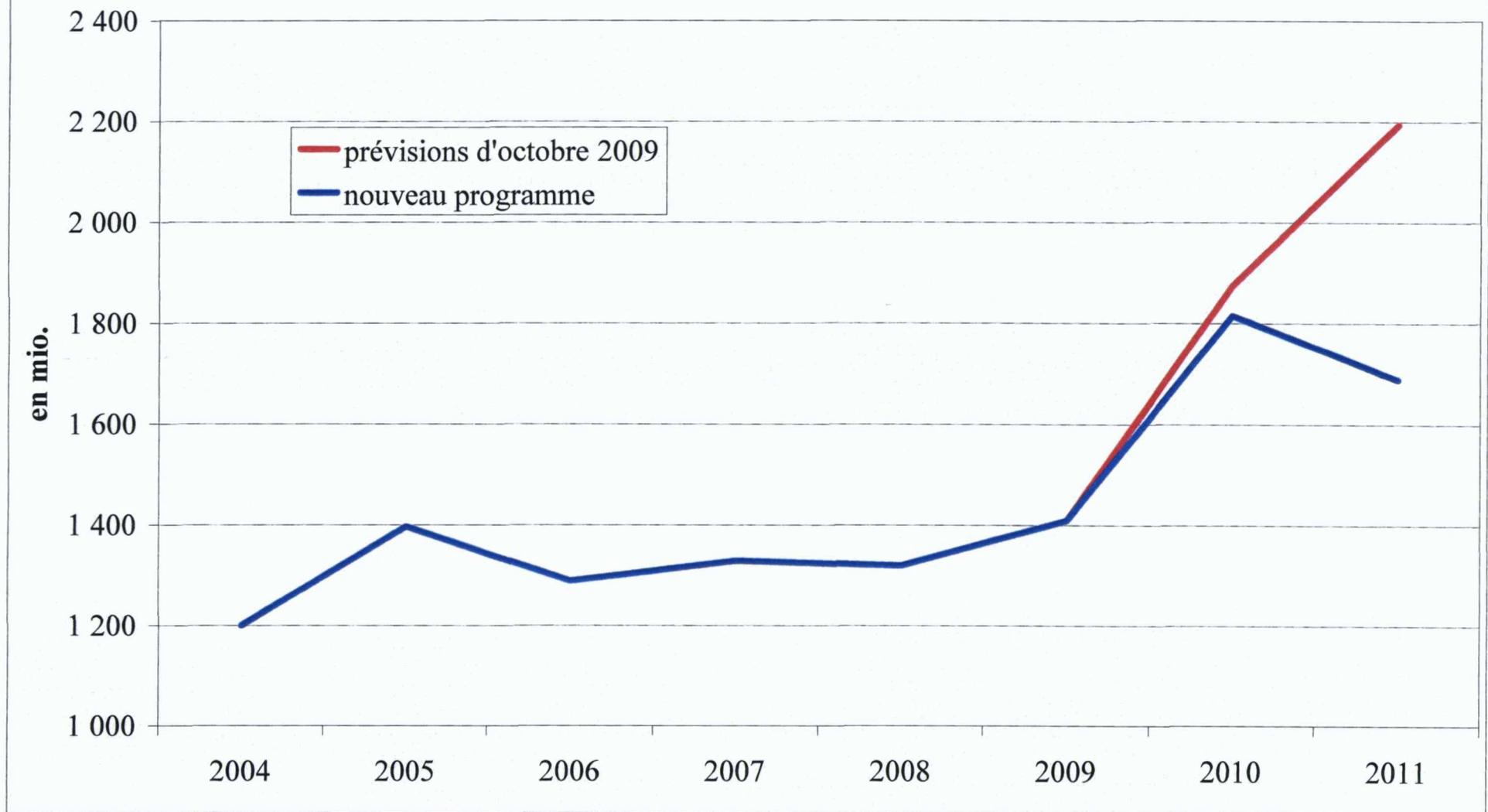
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Investissements de l'Administration centrale

	2009	2010	2011
Formation de capital (Investissements directs)			
- prévisions d'octobre 2009.	892	1 107	1 305
- nouveau programme.	735	1 030	944
- différence.	-157	-77	-361
Transferts en capital à payer (Investissements indirects)			
- prévisions d'octobre 2009.	793	767	890
- nouveau programme.	674	785	744
- différence.	-119	18	-145
Total			
- prévisions d'octobre 2009.	1 686	1 874	2 194
- nouveau programme. <i>(d'ici)</i>	1 409	1 815	1 689
- différence.	-276	-60	-506

Note: Les chiffres sont exprimés en millions d'euros

Evolution des investissements de l'administration centrale



20 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Projet de loi : budget 2011 (selon la loi sur la comptabilité de l'Etat)

	2009 Compte	2010 Budget	2011 Projet	Variations*	
				en millions	en %
Budget courant					
Recettes	8 812,8	8 398,7	9 547,2	+1 148,5	+13,7%
Dépenses	8 566,1	8 850,9	9 377,5	+526,6	+5,9%
Excédents	+246,7	-452,2	+169,8	-	-
Budget en capital					
Recettes	86,0	70,1	78,9	+8,8	+12,6%
Dépenses	1 118,2	942,9	932,8	-10,1	-1,1%
Excédents	-1 032,2	-872,8	-853,9	-	-
Budget total					
Recettes	8 898,9	8 468,8	9 626,2	+1 157,4	+13,7%
Dépenses	9 684,3	9 793,8	10 310,2	+516,4	+5,3%
Excédents	-785,5	-1 325,0	-684,0	-	-

Note: - Les chiffres sont exprimés en millions d'euros.

- Les chiffres du budget voté de l'exercice 2010 ne tiennent pas compte des recettes d'emprunts de 2,0 milliards.

- * Variation par rapport au budget voté de 2010.

Amese 2

+352 22 19 80

**20
11**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Projet de budget 2011
(selon la loi sur la comptabilité de l'Etat)

13

	Compte 2009	Prévis. 2010	Projet 2011	Variation en %
Impôt sur le revenu des collectivités	1 417	1 480	1 450	-2%
Impôt sur les traitements et salaires des pers. physiques.	2 475	2 630	2 790	+6%
Taxe sur la valeur ajoutée	1 886	1 960	2 100	+7%
Taxe d'abonnement sur les titres de société	479	618	630	+2%

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

A

20 11

+352 22 19 80



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Projet de budget 2011

(selon la loi sur la comptabilité de l'Etat)

	Compte 2009	Budget 2010	Projet 2011	Variation en %
Impôt sur le revenu des collectivités	1 417	1 200	1 450	+21%
Impôt sur les traitements et salaires des pers. physiques.	2 475	2 505	2 790	+11%
Taxe sur la valeur ajoutée	1 886	1 900	2 100	+11%
Taxe d'abonnement sur les titres de société	479	550	630	+15%

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

*objectif à fin par suite
et autres*

(B)

2011



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Solde de l'administration centrale (selon le SEC95)

Annexe 3

	2009 Compte	2010		Variation*	
		Budget	Prévisions	en mio.	en %
Dépenses totales	11 478,0	12 298,3	12 504,1	+205,8	+1,7%
1. Consommation Intermédiaire.....	867,8	927,7	912,6	-15,1	-1,6%
2. Formation de capital.....	735,3	1 107,3	1 030,0	-77,3	-7,0%
3. Rémunération des salariés.....	2 257,4	2 371,1	2 421,3	+50,2	+2,1%
4. Subventions.....	579,7	632,9	642,1	+9,2	+1,5%
5. Revenus de la propriété.....	130,9	183	226,4	+43,4	+23,7%
6. Prestations sociales autres qu'en nature.	978,7	998,8	1 014,1	+15,3	+1,5%
7. Prestations sociales en nature.....	81,1	67,4	86,1	+18,7	+27,7%
8. Autres transferts courants.....	5 161,4	5 244,7	5 383,9	+139,2	+2,7%
9. Transferts en capital.....	674,1	767,2	784,9	+17,7	+2,3%
10. Corrections sur actifs non financiers..	11,6	-1,8	2,8	+4,6	-255,6%
Recettes totales	10 476,1	10 036,8	10 854,8	+818,0	+8,2%
11. Impôts sur la production.....	4 417,0	4 445,1	4 649,7	+204,6	+4,6%
12. Impôts courants sur le revenu.....	4 699,4	4 359,8	4 782,0	+422,2	+9,7%
13. Autres recettes.....	1 359,7	1 232,0	1 423,1	+191,1	+15,5%
Besoin de financement	-1 001,9	-2 261,4	-1 649,3	+612,1	-

Note: - Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

.* Variation par rapport au budget de 2010 des prévisions de 2010.

20 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Solde de l'administration centrale (selon le SEC95)

	2009 Compte	2010 Prévisions	2011 Prévisions	Variation*	
				en mio.	en %
Dépenses totales.	11 478,0	12 504,1	12 740,0	+235,6	+1,9%
1. Consommation Intermédiaire.	867,8	912,6	885,1	-27,5	-3,0%
2. Formation de capital.	735,3	1 030,0	944,0	-86,0	-8,4%
3. Rémunération des salariés.	2 257,4	2 421,3	2 560,4	+139,1	+5,7%
4. Subventions.	579,7	642,1	621,6	-20,5	-3,2%
5. Revenus de la propriété.	130,9	226,4	263,1	+36,7	+16,2%
6. Prestations sociales autres qu'en nature.	978,7	1 014,1	1 067,1	+53,0	+5,2%
7. Prestations sociales en nature.	81,1	86,1	85,8	-0,3	-0,4%
8. Autres transferts courants.	5 161,4	5 383,9	5 558,9	+175,0	+3,3%
9. Transferts en capital.	674,1	784,9	744,6	-40,7	-5,1%
10. Corrections sur actifs non financiers. . .	11,6	2,8	9,4	+6,7	+239,5%
Recettes totales.	10 476,1	10 854,8	11 338,8	+484,0	+4,5%
11. Impôts sur la production.	4 417,0	4 649,7	4 950,7	+300,9	+6,5%
12. Impôts courants sur le revenu.	4 699,4	4 782,0	5 067,0	+285,1	+6,0%
13. Autres recettes.	1 359,7	1 423,1	1 321,2	-102,0	-7,2%
Besoin de financement.	-1 001,9	-1 649,3	-1 401,2	+248,1	-

Note:- Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

- * Variation des prévisions de 2011 par rapport aux prévisions de 2010.